

		Page: 1
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 9/21/2022
		Numéro de la FDS: 000000158928
Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 729566		Version: 1.0

Classement GHS en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom commercial : Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Valvoline Canada Corp 905 Winston Churchill Blvd Mississauga ON L5J 4P2 Canada 1-800-TEAMVAL	Numéro d'appel d'urgence 1-800-VALVOLINE (1-800-825-8654) Numéro de Information Regler 1-800-TEAMVAL Informations sur le produit 1-800-TEAMVAL
--	--

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments d'étiquetage SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Composition dangereuse selon SIMDUT: Aucun composant n'est dangereux selon les critères du RPC.

Aucun ingrédient dangereux

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone

		Page: 2
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 9/21/2022
		Numéro de la FDS: 000000158928
Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 729566		Version: 1.0

contaminée.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau	: Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires. Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	: Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact.
En cas d'ingestion	: Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Les signes et les symptômes d'exposition à ce matériau par inhalation, ingestion et/ou absorption à travers la peau, peuvent inclure : troubles de l'estomac ou des intestins (nausées, vomissements, diarrhée) irritation (nez, gorge, voies respiratoires) Migraine Vertiges
Avis aux médecins	: Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Eau pulvérisée Mousse Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: vapeurs acides Ammoniac gaz carbonique et monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NOx)
Méthodes spécifiques d'extinction	:

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 9/21/2022

Numéro de la FDS: 000000158928

Version: 1.0

Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée
dans plusieurs pays
729566

Le produit est compatible avec les agents standards de lutte
contre le feu.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Équipement de protection : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire
spécial pour les pompiers autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Autres informations : Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique : Une ventilation générale devrait être suffisante pour des conditions normales d'utilisation. Toutefois, si les conditions de fonctionnement inhabituelles existent, fournir (échappement général et / ou local) une ventilation mécanique suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 9/21/2022

Numéro de la FDS: 000000158928

Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée
dans plusieurs pays
729566

Version: 1.0

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Chaussures de sécurité
Porter des gants résistant à l'usure (consulter votre fournisseur d'équipements de sécurité).

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : liquide

Couleur : incolore

Odeur : ammoniacale

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 10

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : 293.309 hPa

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 9/21/2022

Numéro de la FDS: 000000158928

Version: 1.0

Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée
dans plusieurs pays
729566

Densité relative : 1.09 (20 °C)

Densité : 1.09 gcm3 (20 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : soluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses : Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

Matières incompatibles : Acides
Chlore
nitrates
bases fortes
Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : vapeurs acides
dioxyde de carbone et monoxyde de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
Ammoniac

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 9/21/2022

Numéro de la FDS: 000000158928

Version: 1.0

Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée
dans plusieurs pays
729566

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 9,100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): >= 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h

		Page: 7
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 9/21/2022
		Numéro de la FDS: 000000158928
Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 729566		Version: 1.0

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé sur la base des informations disponibles.

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Conseils généraux : Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales et gouvernementales applicables.

Emballages contaminés : Vider les restes.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations pour le transport international

RÉGLEMENTATION

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (ID)	NOM OFFICIEL D'EXPÉDITION	*CATÉGORIE DE DANGER	RISQUES SECONDAIRES	GROUPE D'EMBALLAGE	POLLUANT MARIN/QUANTITÉ LIMITÉE
------------------------------	---------------------------	----------------------	---------------------	--------------------	---------------------------------

U.S. DOT - ROUTES

Marchandise non dangereuse

CFR_RAIL_C

Marchandise non dangereuse

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 9/21/2022

Numéro de la FDS: 000000158928

Version: 1.0

Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée
dans plusieurs pays
729566

U.S. DOT - VOIES D'EAU INTÉRIEURES

Marchandise non dangereuse

TDG_ROAD_C

Marchandise non dangereuse

TDG_RAIL_C

Marchandise non dangereuse

TDG_INWT_C

Marchandise non dangereuse

RÈGLEMENTATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT MARITIME DES MATIÈRES DANGEREUSES (IMDG)

Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA, International Air Transport Association) - FRET

Marchandise non dangereuse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN (IATA) - PASSAGERS

Marchandise non dangereuse

MX_DG

Marchandise non dangereuse

***ORM = ORM-D, CBL = COMBUSTIBLE LIQUID**

Polluant marin

non

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date de révision: 05/19/2017

Date d'impression: 9/21/2022

Numéro de la FDS: 000000158928

Version: 1.0

Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid
Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée
dans plusieurs pays
729566

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Dans l'inventaire TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste
canadienne LIS

AICS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon)
ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan),
TSCA (USA)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Information supplémentaire**

Date de révision: 05/19/2017

NFPA:	HMIS III:						
Inflammabilité Santé Instabilité Danger particulier.	<table><tr><td>SANTÉ</td><td>0</td></tr><tr><td>INFLAMMABILITE</td><td>0</td></tr><tr><td>DANGER PHYSIQUE</td><td>0</td></tr></table> 0 = non significatif(ve), 1 =Léger, 2 = Modéré, 3 = Elevé 4 = extrême, * = Chronique	SANTÉ	0	INFLAMMABILITE	0	DANGER PHYSIQUE	0
SANTÉ	0						
INFLAMMABILITE	0						
DANGER PHYSIQUE	0						

Classe d'Inflammabilité pour Liquides Inflammables

Non applicable

		Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 9/21/2022
		Numéro de la FDS: 000000158928
Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 729566		Version: 1.0

Texte complet pour phrase H

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
 Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
 La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

L'information contenue dans les présentes est considérée comme exacte, mais n'est pas garantie comme provenant de l'entreprise. Les destinataires sont avisés de confirmer à l'avance la nécessité que l'information soit actuelle, applicable et adaptée à leur usage. Cette fiche signalétique a été préparée par le département de santé et sécurité environnementale d'Valvoline (1-800-VALVOLINE).

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

Clxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)

CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)

DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)

logPow : coefficient de partage octanol-eau

N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)

VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)

PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique

PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)

		Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 05/19/2017
		Date d'impression: 9/21/2022
		Numéro de la FDS: 000000158928
Premium Blue™ Diesel Exhaust Fluid Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 729566		Version: 1.0

PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)
 PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)
 PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)
 P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
 STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
 STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
 VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
 MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
 vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
 WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

CERCLA: Décret sur les Mesures de Compensation et Responsabilités Environnementale
 DOT: Département des transports
 FIFRA: Federal Insecticide, fungicide, et les rodenticides
 CCRMD: Dangereux renseignements relatifs aux matières (HMIRC)
 HMIS: Système d'identification des dangers
 NFPA: Association Nationale de Protection contre le Feu
 NIOSH: Association Nationale de santé et sécurité au travail
 OSHA: Santé et sécurité au travail
 ARLA, Santé Canada Agence de réglementation de la lutte (PMRA)
 RTK: Droit à l'information
 SIMDUT: Système d'information sur Matériaux (WHMIS)